*Rue Montoyerstraat 24 (B5), 1000 Brussels
Téléphone : 02/512.99.50 – Fax : 02/512.28.29
E-mail :* *cbl.acp@skynet.be* *– Site Web :* [*WWW.cblacp.eu*](http://WWW.cblacp.eu)



**FORMUALIRE D’INSCRIPTION**

**MISSION ECONOMIQUE BELGE**

**LA HAVANE, CUBA**

**Du 26 au 30 Août 2015**

Ce formulaire d’inscription doit être retourné à la CBL-ACP **avant le 8 juillet** à l’adresse mail suivante : cbl.acp@skynet.be ou cbl.acp2@skynet.be ou par fax au 02/512.28.29.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom, prénom, titre | : |
| Société ou Organisation | : |
| Adresse | : |
| Téléphone et/ou portable | : |
| Email et site web | : |

Je souhaite participer à la mission économique belge qui se déroulera à La Havane du 26 au 30 Août 2015. Les frais de participation (trajets aéroport/hôtel à La Havane, trajet en groupe en bus, location d’une salle de réunion, organisation des B2B, CBL-ACP coaching) sont de :

* 600€ par personne pour les membres de la CBL-ACP;
* 970€ par personne pour les non-membres de la CBL-ACP (frais d’inscription pour un an inclus).

Ne sont pas inclus dans ce montant : les vols (ni aller, ni retour), les nuits d’hôtel, tous les repas non mentionnés dans le programme, les boissons, les dépenses personnelles et les frais de visa.

Je m’engage à payer les frais ci-dessus à la CBL-ACP **avant le 8 juillet**.

* ING: BE97 3101 3725 1349 – BIC: BBRUBEBB ;
* BNP PARIBAS FORTIS: BE45 0015 0214 1289 – BIC: GEBABEBB.

**REMARQUE :**

Il est important pour vous que votre passeport soit à jour. Il est également nécessaire que vous fassiez une demande de Visa de travail auprès de l’Ambassade de Cuba à Bruxelles (plus d’information [ici](http://www.cubadiplomatica.cu/belgica/FR/Accueil.aspx)). Le montant alloué au Visa de travail est d’environ 105€.

Vous pouvez également effectuer cette demande de Visa en passant par Brussels Enterprises Commerce and Industry ([BECI](http://www.beci.be/)). Dans ce cas de figure, merci de venir vers nous pour une mise en contact avec le personnel responsable des Visa chez BECI.

Nous attirons votre attention sur le fait qu’une partie du coût de la mission peut être pris en charge, sous certaines conditions, par la Région (AWEX, BIE, FIT) où se trouve votre siège d’exploitation.

Date et Signature: